



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maintien de la réforme de la formation des enseignant-es et CPE : un acharnement irresponsable !

Le déni de réalité de la part du MEN est plus qu'inquiétant, il est insultant ! En dépit de l'opposition constante et unanime des organisations syndicales comme des acteurs et des actrices de la formation, en dépit d'un gouvernement en sursis depuis les résultats des élections législatives du 7 juillet 2024, la ministre de l'EN Nicole Belloubet continue contre toute évidence à défendre la mise en place de la réforme de la FDE. Elle a ainsi déclaré sur une radio nationale le 9 juillet que, attendant l'avis du Conseil d'État, elle "espère, dans les jours qui viennent, pouvoir publier un texte".

N'en déplaise à la ministre de l'EN et à celle de l'ESR, remarquablement silencieuse, les universités ne sont pas prêtes à mettre en œuvre cette réforme et ont arrêté d'y travailler. Soit elles ont acté d'elles-mêmes le report de la réforme compte tenu des délais (universités parisiennes notamment), soit elles attendent les textes, soit elles ont commencé à bricoler quelques heures en modifiant les contenus de certaines UE existantes, soit elles sont dans l'incapacité de proposer quoi que ce soit sans moyens supplémentaires.

À ce jour, mercredi 10 juillet, il n'y a toujours pas de textes qui permettraient aux formateurs et formatrices de travailler sereinement. Les publier au cours de l'été confronterait les équipes à une situation intenable : à la rentrée, il faudrait mettre en œuvre dans l'urgence les modules de préparation aux concours, travailler sur les maquettes de licence (LPPE) et de master nouvelle version pour la rentrée 2025, le tout selon un calendrier bien trop contraint. Ces maquettes devraient effectivement être mises en ligne sur les plateformes Parcoursup et MonMaster à l'automne 2025, avant même leur accréditation par le CNESER !

Cette mise en place ultra-tardive mettrait les équipes en difficulté et témoignerait de l'absence totale de considération de leur travail. Le maintien et le passage en force entraîneraient également de fortes disparités entre étudiant·es, y compris dans une même académie, au sein de laquelle ils pourraient rencontrer toutes sortes de situations : PPPE, DU de préparation aux concours, modules déjà en place (dans les UE de préprofessionnalisation par exemple dont les contenus seraient réorientés sans coût supplémentaire), voire absence de préparation pour les étudiant·es inscrit·es dans d'autres filières où rien ne serait mis en place.

Les acteurs et actrices de la formation des enseignant·es et CPE ne peuvent pas travailler sans textes, sans respect du calendrier, sans temps de travail collectif, sans moyens. Le MEN table sur le sens des responsabilités des collègues et leur engagement envers leurs étudiant·es - c'est-à-dire leur sens du service public - pour les contraindre à accepter de bricoler au fil de l'eau et différemment selon les contextes locaux, des dispositifs censés préparer les étudiant·es aux "nouveaux concours", discréditant au passage la qualité de la formation dispensée et leur propre travail.

Dans ces conditions, le SNESUP-FSU et le SNEP-FSU appellent instamment l'actuel gouvernement, en sursis, à cesser de s'obstiner. Si le décret venait à être promulgué, le SNESUP-FSU et le SNEP-FSU exigeraient son abrogation du prochain gouvernement.

Le SNESUP-FSU et le SNEP-FSU alertent solennellement sur la nécessité d'ouvrir de réelles concertations pour une autre réforme de la formation des enseignant·es, dans le respect des instances, des étudiant·es, des équipes et de leurs représentations syndicales.

Paris, le 10 juillet 2024

SUIVEZ-NOUS !



[SNESUPFSU](#)



[@SNESUPFSU](#)

**SNESUP-FSU – 78 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris
Tél. : 01 44 79 96 10 – sg@snesup.fr – www.snesup.fr**